

2017-3982

2017-09-01

SLEEVE or bottle label

GROUPE	<b>1B</b>	INSECTICIDE
--------	-----------	-------------

**DIAZOL 50 EC**  
**(Diazinon)**

**COMMERCIAL**  
**Insecticide concentré émulsifiable**

Contient du diazinon pour la suppression des insectes sur certains légumes et fruits

DANGER



POISON

GARANTIE: Diazinon.....50%  
Avertissement, contient l'allergène soya

**N° D'HOMOLOGATION: 15921 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**  
CONTENU NET: 4 Litres

**ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.**  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, MB R3B 0X1  
1-855-264-6262

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma**  
**au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)**  
**En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053**  
**(24 heures sur 24)**

Ce produit est visé par un programme d'élimination graduelle pour fins d'utilisation pour une durée limitée seulement:

Date de fin d'utilisation	Cultures
31 décembre 2013	Applications foliaires: abricot, pêche et prune
31 décembre 2016	Applications foliaires: cerise, pomme, mûre, mûre de Logan, poire, framboise, rutabaga, fraise et navet

## PRÉCAUTIONS

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Peut être mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption cutanée.
3. Porter un appareil respiratoire homologué pendant la manipulation de grosses quantités.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
5. Se laver à fond après avoir manipulé le produit, et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Garder l'équipement de protection individuelle suivant immédiatement accessible pour utilisation en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, d'un déversement de produit ou d'un bris d'équipement) : combinaison résistant aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques, chaussures résistant aux produits chimiques et respirateur approuvé par le NIOSH.

Les préposés au mélange et au chargement doivent utiliser un système de chargement à transfert mécanique fermé pour les produits liquides. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. S'il n'y a pas de système de chargement fermé, les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Les préposés à l'application qui utilisent une **rampe d'aspersion** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation.

Les préposés à l'application qui utilisent un **pulvérisateur pneumatique** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation. Si leur pulvérisateur pneumatique n'est pas muni d'une cabine fermée, les préposés à l'application doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long;
- un couvre-chef résistant aux produits chimiques;
- un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH;
- des chaussures et chaussettes résistant aux produits chimiques;
- des gants résistant aux produits chimiques.

Les préposés à l'application qui utilisent des **pulvérisateurs manuels**, y compris des pinceaux, doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, un casque de protection (si la pulvérisation

est dirigée dans les airs), des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

## **SYMPTÔMES D'INTOXICATION**

Maux de tête, étourdissement, vision trouble, nervosité, faiblesse, nausée, crampes, diarrhée, malaise de la poitrine, transpiration, myosis, déhiscence, salivation et autres sécrétions excessives de l'appareil respiratoire, vomissement, cyanose, oedème papillaire, contractions musculaires incontrôlables, convulsions, coma, perte de réflexes et perte de contrôle sphinctérien.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Utiliser 1 à 2 mg à tous les 15 à 30 minutes au besoin. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

## **DANGERS**

### **ENVIRONNEMENTAUX :**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. TOXIQUE pour les oiseaux. TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles directement exposées au moment du traitement aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur ou par la dérive de pulvérisation. NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité.

TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terrains boisés. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GROUPE	1B	INSECTICIDE
--------	----	-------------

**DIAZOL 50 EC**  
(Diazinon)

**COMMERCIAL**  
**Insecticide concentré émulsifiable**

Contient du diazinon pour la suppression des insectes sur certains légumes et fruits

DANGER



POISON

GARANTIE: Diazinon.....50%  
Avertissement, contient l'allergène soya

**N° D'HOMOLOGATION: 15921 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

CONTENU NET: 4 Litres

**ADAMA Agricultral Solutions Canada Ltd.**  
300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, MB R3B 0X1  
1-855-264-6262

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)**

**En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)**

Ce produit est visé par un programme d'élimination graduelle pour fins d'utilisation pour une durée limitée seulement:

Date de fin d'utilisation	Cultures
31 décembre 2013	Applications foliaires: abricot, pêche et prune

31 décembre 2016

Applications foliaires: cerise, pomme, mûre, mûre de Logan, poire, framboise, rutabaga, fraise et navet

## **DIAZOL 50EC**

### **MODE D'EMPLOI**

S'il n'est pas mentionné dans les recommandations, mélanger Diazol 50EC dans suffisamment d'eau pour bien couvrir. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on fait une application dès l'apparition des insectes. Répéter le traitement au besoin pour maintenir la répression sauf indication contraire.

**NE PAS** appliquer Diazol 50 EC sur les fraisiers au moyen d'un nébulisateur. En ce qui concerne l'application sur les arbres fruitiers, **NE PAS** traiter plus de 500 m<sup>2</sup> de superficie par jour si un pulvérisateur à main est employé.

Diazol 50 EC est un insecticide émulsifiable qui nécessite une agitation minimale pendant l'application. Diazol 50 EC est compatible avec la plupart des autres insecticides ou fongicides.

**NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS**

**NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourniers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des réservoirs, des ruisseaux et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille fine selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-delà des végétaux à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur durant les pulvérisations à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h dans le site à traiter (à déterminer à l'extérieur du site, côté sous le vent).

**NE PAS** pulvériser par voie aérienne.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**Délai de sécurité :**

Culture	Délai de sécurité (jours)
Framboise, mûre, mûre de Logan	6
Rutabaga, navet	4
Pomme	4
Poire	5
Cerise	4
Fraise	4

### Zones tampons :

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE pour l'utilisation des méthodes et des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et la rive la plus rapprochée en aval des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, réservoirs, ruisseaux et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (m) requises pour la protection de :			
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Rutabaga, navet		90	45	10	5
	Mûre, mûre de Logan, Framboise, Fraise		120	65	10	5
Pulvérisateur à jet porté	Pomme, poire	Au début de la croissance	75	65	40	35
		À la fin de la croissance	65	55	30	25
	Fruits à noyau	Au début de la croissance	70	60	35	30
		À la fin de la croissance	60	50	30	20
	Mûre, mûre de Logan, Framboise	Au début de la croissance	65	55	35	25
		À la fin de la croissance	55	45	25	15

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Diazol 50 EC, insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Diazol 50 EC et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Diazol 50 EC ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ADAMA au 1 855-264-6262 (appeler à frais virés).

## RESTRICTIONS D'UTILISATION

1. Ne pas pulvériser sur les animaux ou les humains.
2. Retirer tous les animaux, les poissons et les oiseaux avant de pulvériser; ne pas les laisser revenir moins de 4 heures après le traitement.
3. Ne pas entreposer près des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
4. Toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Très toxique pour les abeilles exposées directement au traitement ou aux résidus sur les cultures. Les oiseaux qui se nourrissent dans les endroits traités pourraient mourir.
5. Ne pas contaminer les étendues d'eau.

## FRUITS

**POMMES – Puceron vert du pommier (oeufs), tétranyque brun (oeufs), tétranyque rouge du pommier (oeufs), cochenille de San José:** Utiliser 500 mL avec 20 litres d'huile de dormance émulsifiable par 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond. **Tordeuse du pommier, phalène du fruit vert:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au bouton rose. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire.

**POIRES – Cochenille de San José:** Utiliser 1,0 litre avec 20 litres d'huile de dormance émulsifiable dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour couvrir à fond.

**POMMES, POIRES – Carpocapse de la pomme:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme traitement postfloral au besoin. Un second couvain peut nécessiter un traitement supplémentaire. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Mouche de la pomme:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au moins 3 traitements postfloraux, à intervalles de 10 jours, lorsque les mouches sont actives et pondent. Ne pas appliquer moins

de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Psylle du poirier:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer avant le bouton rose, et aux premier, deuxième et troisième traitements postfloraux. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes et de poires peut se produire. **Pique-boutons du pommier:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade du bouton rose et à la pleine éclosion à la fin de juillet ou au début d'août. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire.

**Puceron vert du pommier, puceron rose du pommier, puceron lanigère du pommier:** Utiliser 0,5-1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme traitement postfloral complet. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Cochenille, kermès (formes mobiles), punaise des bois:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès que l'infestation se produit. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire. **Mineuse à tente:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer pour bien couvrir au stade de la chute des pétales et au premier traitement postfloral. Faire des traitements postfloraux subséquents si une deuxième et une troisième générations se développent. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Le roussissement de certaines variétés de pommes peut se produire.

**CERISES – Trypète des cerises:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des mouches. Répéter 2 à 3 fois à intervalles de 10 jours. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Puceron noir du cerisier:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau.

Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter 10 jours plus tard. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Cochenille de San José (formes mobiles):** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des formes mobiles. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Cochenille de San José:** Utiliser 1,25 litres avec 30 litres d'huile de dormance émulsifiable dans 1 000 litres d'eau. Appliquer comme pulvérisation de dormance pour bien couvrir. **Tordeuse du pommier:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade de la chute des pétales pour bien couvrir. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte. **Pique-boutons du pommier:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer au stade de la pointe verte pour bien couvrir. Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la récolte.

**FRAISES – Pucerons:** Utiliser 1,0 à 2,0 litres dans 1 000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des insectes. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte.

**Lieuse omnivore:** Utiliser 2,25 litres dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser directement la couronne de la plante; remuer la plante pour bien couvrir. Appliquer une autre fois après la récolte au besoin. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte. **Tordeuse du fraisier, cercope des prés:** Utiliser 2,25 litres dans 2 000 litres d'eau par hectare. Appliquer lorsque les bourgeons montrent leur couleur. Ne pas appliquer moins de 5 jours avant la récolte.

**MÛRES, MÛRES DE LOGAN, FRAMBOISES – Rhizophage du framboisier:** Utiliser 4,5 litres dans 4 000 litres d'eau par hectare. Tremper la couronne à raison de 0,6 litre de mélange par plant à mesure que les nouvelles tiges atteignent 10 cm de hauteur. Ne pas appliquer après la floraison. Ne pas utiliser pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs. **Pucerons, vers des fruits, cicadelles, tenthrède du framboisier, thrips:** Utiliser 1,0 litre dans 1 000 litres d'eau. Appliquer lorsque les boutons en fleurs se

séparent. Ne pas appliquer après la floraison. Ne pas utiliser pendant la floraison pour éviter de blesser les insectes pollinisateurs.

## LÉGUMES

**RUTABAGA, NAVET – Mouche des racines: TRAITEMENT DES SEMENCES:** Utiliser 2,25 litres dans 1 000 litres d'eau par hectare. Appliquer comme trempage dans une bande étroite directement au-dessus du rang lorsque les jeunes pousses sont levées. Faire un deuxième traitement comme trempage après l'éclaircissement ou faire des traitements hebdomadaires comme trempage 5 à 6 semaines plus tard à raison de 1,1 litres par hectare pour détruire les mouches adultes. Mouiller à fond la plante et le sol environnant. Pulvériser directement le pied de la plante. Consulter les autorités agricoles locales pour savoir s'il faut des traitements supplémentaires et à quel moment traiter. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte. **Pucerons, mineuse diptère, altises:** Utiliser 1,1 litres par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir. Répéter au besoin. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte.

## PRÉCAUTIONS

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Peut être mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption cutanée.
3. Porter un appareil respiratoire homologué pendant la manipulation de grosses quantités.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
5. Se laver à fond après avoir manipulé le produit, et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Garder l'équipement de protection individuelle suivant immédiatement accessible pour utilisation en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, d'un déversement de produit ou d'un bris d'équipement) : combinaison résistant aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques, chaussures résistant aux produits chimiques et respirateur approuvé par le NIOSH.

Les préposés au mélange et au chargement doivent utiliser un système de chargement à transfert mécanique fermé pour les produits liquides. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.

S'il n'y a pas de système de chargement fermé, les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Les préposés à l'application qui utilisent une **rampe d'aspersion** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des

chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation.

Les préposés à l'application qui utilisent un **pulvérisateur pneumatique** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation. Si leur pulvérisateur pneumatique n'est pas muni d'une cabine fermée, les préposés à l'application doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à
- manches longues et un pantalon long;
- un couvre-chef résistant aux produits chimiques;
- un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH;
- des chaussures et chaussettes résistant aux produits chimiques; □ des gants résistant aux produits chimiques.

Les préposés à l'application qui utilisent des **pulvérisateurs manuels**, y compris des pinceaux, doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, un casque de protection (si la pulvérisation est dirigée dans les airs), des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

## **SYMPTÔMES D'INTOXICATION**

Maux de tête, étourdissement, vision trouble, nervosité, faiblesse, nausée, crampes, diarrhée, malaise de la poitrine, transpiration, myosis, déliçération, salivation et autres sécrétions excessives de l'appareil respiratoire, vomissement, cyanose, oedème papillaire, contractions musculaires incontrôlables, convulsions, coma, perte de réflexes et perte de contrôle sphinctérien.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Utiliser 1 à 2 mg à tous les 15 à 30 minutes au besoin. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. TOXIQUE pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles directement exposées au moment du traitement aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur ou par la dérive de pulvérisation. NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité.

TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terrains boisés.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume

les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.